



PATRIMOINE

ASSURANCE-VIE

Trois idées pour gagner plus

La cause est entendue, quiconque souhaite rentabiliser son assurance-vie doit injecter une dose d'unités de compte (UC) dans son contrat et plusieurs assureurs font de cette diversification une condition d'accès à leurs fonds en euros. Reste à faire les choix les mieux adaptés à son profil de risque.

Pour Henri Le Bihan, directeur général adjoint de Crédit Agricole Assurances, afin d'éviter que l'excellent cru boursier 2019 (le CAC 40 a bondi de 26,4 %) ne fasse tourner les têtes et ne pousse les assurés – c'est l'une de leurs spécialités ! – à investir à mauvais escient il faut toujours « se demander à quel besoin répond sa décision d'épargne, avec quel horizon de temps et quelle prise de risque ». Une fois ce préalable posé, on peut opter pour une gestion pilotée « clés en main » selon un niveau de risque prédéfini, une solution « conçue pour ceux qui n'ont pas le temps de surveiller les marchés financiers », rappelle Roger Caniard, directeur financier du groupe MACSF (respectivement 4,1 %, 8,4 % et 15,1 % pour ses profils prudents, équilibrés et dynamiques en 2019). Mais on peut trouver d'autres dopants pour son multi-support. Trois d'entre eux méritent l'attention.

● POUR UN RISQUE MINIMUM LES FONDS EN EUROS

ATYPIQUES

Proposés par la plupart des courtiers et banques en ligne, et certains réseaux patrimoniaux (Primonial, UAF Life Patrimoine, Nortia,...), ces supports au capital garanti à tout moment ont pour dénominateur commun de contenir peu d'obligations d'Etat et d'être majoritairement investis en immobilier tertiaire et/ou en actions afin de surperformer les fonds en euros classiques. Le gain généré par ce moteur de performance n'est cependant pas sans contrepartie pour l'épargnant : ticket d'entrée élevé, quote-part importante d'UC en parallèle, etc.

Exemple

Sécurité Target Euro (contrat Target+)
– **Distributeur** : Primonial (en partenariat avec Oradéa Vie, filiale de Société Générale Assurances)
– **Frais de gestion** : 0,80 %
– **Performance 2019** : +3,15 % (0 % en 2018)

● POUR UN RISQUE MODÉRÉ, LES FONDS STRUCTURÉS

Ces supports qui reposent sur des modes de gestion complexes et coûteux en frais ont pour objectif de restituer, à une échéance préfixée, la mise de départ majorée d'une performance conditionnée par l'évolution d'un indice boursier. Actuellement des offres dites

« autocall » s'engagent sur un capital non plus sécurisé à 100 %, mais protégé jusqu'à un certain seuil de baisse de l'indice de référence du fonds. Ils ménagent en contrepartie des fenêtres de sortie anticipée qui, sous réserve que les marchés soient dans le vert à leur date d'ouverture, permettent de récupérer son placement (moins les frais) majoré d'un coupon confortable (souvent supérieur à 5 %).

Exemple

SG Double Fréquence n°2
– **Distributeur** : Société Générale
– **Frais de gestion** : 1,5 % au maximum
– **Performance** : gain potentiel de 2 % par trimestre (8 % par an) avec remboursement anticipé possible tous les trois mois si l'indice du fonds a progressé (sinon, au bout de 10 ans, récupération du capital sous réserve que la baisse de l'indice n'excède pas -50 %).

● POUR UN RISQUE ÉLEVÉ, LE PRIVATE EQUITY

L'investissement en valeurs non cotées qui transite généralement par des UC placées en FCPR (fonds commun de placement à risque) est une solution de diversification risquée mais attractive – car décorrélée des marchés –, pour qui dispose d'un horizon de placement d'au moins dix ans (performance moyenne annuelle supérieure à 11 % sur 15 ans). Avec la loi Pacte



(décret d'application du 14 novembre 2019), les assurés avertis détenteurs de gros contrats (100.000 euros au minimum) peuvent désormais injecter jusqu'à 50 % de private equity dans leur multisupport (quote-part limitée à 10 % dans les autres cas) et la liste des supports éligibles a été élargie à de nouveaux supports alternatifs : fonds professionnels spécialisés (FPS) et fonds professionnels de capital-investissement (FPCI).

Exemple

NextStage Croissance

– **Nom du contrat** : plusieurs offres d'AXA Gestion Privée (Amadeo Evolution, Amadeo Excellence, Amadeo, PAM, PAM Excellence) et d'AXA Thema

– **Distributeur** : agents généraux, réseaux salariés AXA France, partenaires CGP.

– **Frais de gestion** : 1 % au maximum

– **Performance** : offre trop récente, lancée en 2015.

— **Laurence Delain**

Quels critères pour choisir son contrat

Le rendement du fonds en euros est souvent le seul critère de choix d'un contrat d'assurances. D'autres éléments doivent être examinés afin de faire le choix d'un contrat qui convienne à vos objectifs. Récapitulatif des points à examiner :

- **Le rendement du fonds en euros sur le long terme** : le seul rendement de l'année en cours ne suffit pas. Il faut vérifier comment est traité l'épargnant dans la durée.
- **Les frais sur versement et les frais de gestion** : très variables d'un assureur à l'autre, les frais sur versements sont en général nuls pour les contrats en ligne. Mais il ne faut pas négliger les frais de gestions qui, eux, sont récurrents.
- **La diversité des unités de compte** : certains contrats en proposent peu, d'autres concentrent leur offre sur des produits « maison », pas toujours les plus compétitifs. Un large choix d'unités de compte de qualité est un critère essentiel car le meilleur rapport rendement/risque sera le fruit d'une bonne diversification sur des produits de qualité.
- **Les services de gestion** : serez-vous assisté ou laissé seul face à vos choix d'investissement ? Pourrez-vous déléguer la gestion en optant pour des arbitrages automatiques ou pourrez-vous bénéficier d'une gestion sous mandat ? Et quel sera le coût de ces services ? Autant de questions à poser avant de signer. Enfin, n'oubliez pas que vous pouvez détenir autant de contrats d'assurance que vous le souhaitez.

15 premières annonces de taux pour 2019

ETABLISSEMENTS	NOM DU CONTRAT	RENDEMENT 2019* DU FONDS EN EUROS	BAISSE PAR RAPPORT À 2018	TAUX ANNUEL MOYEN SUR QUATRE ANS DU FONDS EN EUROS
Afer (avec Aviva)	Compte Afer Multisupport	1,85 %	- 0,4 %	2,28 %
Gaipare (avec Allianz)	Gaipare Selectissimo	2,15 %	- 0,35 %	2,55 %
Generali	Himalia	1 % à 1,50 % (1)	- 0,75 à - 0,25 %	1,71 %
GMF Vie	Multeo	1,90 %	- 0,2 %	2,15 %
La France Mutualiste	Actepargne2	1,62 % à 2,12 % (1)	- 0,39 %	1,97 %
Le Conservateur	Helios Selection	1,80 %	- 0,47 %	2,31 %
MMA	MMA multisupport	1,47 % à 1,97 % (1)	- 0,04 %	1,62 %
Maaf Vie	Winalto	1,75 %	- 0,1 %	1,95 %
MACSF	RES Multisupport	1,70 %	- 0,5 %	2,17 %
Maif	Assurance-vie Responsable et solidaire	1,50 %	- 0,3 %	1,91 %
MACIF	Multivie	1,50 %	0 %	1,35 %
Monceau Assurances	Dynavie	2,20 %	+ 0,7 %	2,25 %
SMAvie	Batiretraite Multicompte	1,65 %	- 0,59 %	2,05 %
Société Générale	Sequoia	0,90 % à 1,38 % (1)	- 0,33 %	1,21 %
SwissLife	SwissLife Liberté	1 % à 2,70 % (1)	- 0,50 %	1,57 %

*Rendements nets de frais de gestion mais bruts de prélèvements sociaux et frais sur versements. (1) Taux variable selon encours et proportion d'UC du contrat.

« LES ÉCHOS » / SOURCE : ETABLISSEMENTS

